ANX212 · ANNEXES DÉDIÉES

La huitième plaie : chronologie des événements et analyse d’Exode 10.1–20

La huitième plaie est rapportée dans Exode 10.1-20. Elle intervient immédiatement après le récit de la grêle, qui avait frappé une partie des cultures et…

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	PUBLIÉE
18 min	**18**	**1**	**09/11/2026**

MISE À JOUR
09/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

6.1. Le cadre narratif de la huitième plaie 2
6.2. Première étape : l’ordre divin adressé à Moïse 3
6.3. Deuxième étape : l’avertissement de Moïse et Aaron 3
6.4. Troisième étape : l’intervention des serviteurs de Pharaon 3
6.5. Quatrième étape : la tentative de compromis 4
6.6. Cinquième étape : l’extension du bâton de Moïse 4
6.7. Sixième étape : l’invasion du territoire égyptien 5
6.8. Septième étape : la confession de Pharaon 5
6.9. Huitième étape : l’intercession de Moïse 5
6.10. Neuvième étape : la disparition des sauterelles 6
6.11. Dixième étape : le nouvel endurcissement de Pharaon 6
6.12. Tableau chronologique des événements 7
6.13. Les limites de la reconstitution chronologique 8
6.14. La structure littéraire du passage 8
6.15. Conclusion de l’annexe 9
Lexique 10

6.1. Le cadre narratif de la huitième plaie

La huitième plaie est rapportée dans Exode 10.1-20.

Elle intervient immédiatement après le récit de la grêle, qui avait frappé une partie des cultures et provoqué d’importantes destructions (Exode 9.13-35).

À la fin de la septième plaie, Pharaon avait reconnu sa faute et demandé à Moïse d’intercéder pour que cessent les tonnerres et la grêle.

Cependant, dès que la catastrophe avait pris fin, il avait de nouveau endurci son cœur.

Exode 9.35 conclut cet épisode en précisant que Pharaon ne laissa pas partir les Israélites.

La huitième plaie commence donc dans une situation de refus persistant.

Elle ne constitue pas une nouvelle confrontation indépendante, mais la continuation directe des événements précédents.

6.2. Première étape : l’ordre divin adressé à Moïse

Exode 10.1-2 rapporte l’ordre donné par Dieu à Moïse de retourner auprès de Pharaon.

Dieu explique qu’il a endurci le cœur du souverain et celui de ses serviteurs afin de manifester ses signes au milieu d’eux.

Il précise également que ces événements devront être racontés aux générations futures.

Cette introduction possède une importance particulière.

Avant même l’annonce des sauterelles, le récit présente la finalité des jugements.

Les événements doivent manifester l’autorité divine et devenir un témoignage durable pour Israël.

La huitième plaie s’inscrit ainsi dans un dessein qui dépasse la seule confrontation immédiate avec Pharaon.

6.3. Deuxième étape : l’avertissement de Moïse et Aaron

Moïse et Aaron se présentent devant Pharaon et lui transmettent l’ordre divin.

La question centrale concerne le refus du souverain de s’humilier devant Dieu (Exode 10.3).

Moïse annonce ensuite l’arrivée des sauterelles si Pharaon persiste dans son opposition.

Le fléau doit survenir le lendemain.

Cette indication constitue l’un des rares repères temporels explicites du passage.

L’avertissement précise également les conséquences attendues.

Les sauterelles couvriront le pays et dévoreront ce que la grêle a laissé.

Le souverain reçoit donc une information claire sur la nature et l’imminence du jugement.

6.4. Troisième étape : l’intervention des serviteurs de Pharaon

Après l’avertissement, les serviteurs de Pharaon interviennent.

Ils demandent au souverain de laisser partir les Israélites et reconnaissent que l’Égypte est en train de périr (Exode 10.7).

Cette intervention révèle une évolution importante.

Les conseillers ne se contentent plus d’assister aux négociations.

Ils cherchent à influencer directement la décision royale.

Leur réaction montre qu’ils perçoivent les conséquences des jugements successifs comme une menace pour le royaume.

Le texte ne précise pas le temps écoulé entre le départ de Moïse et Aaron et cette intervention.

La succession narrative suggère cependant que les événements appartiennent à la même phase de négociation précédant l’arrivée des sauterelles.

6.5. Quatrième étape : la tentative de compromis

Moïse et Aaron sont rappelés auprès de Pharaon.

Le souverain leur demande qui doit partir pour servir l’Éternel (Exode 10.8).

Moïse répond que le départ concerne les jeunes et les vieillards, les fils et les filles, ainsi que les troupeaux.

Pharaon refuse cette demande.

Il propose de laisser partir uniquement les hommes.

Cette restriction ne correspond pas à l’ordre divin.

Elle maintiendrait les familles et les ressources du peuple sous le contrôle égyptien.

Moïse et Aaron sont alors chassés de la présence du souverain (Exode 10.11).

La négociation échoue.

Le récit prépare ainsi l’accomplissement du jugement annoncé.

6.6. Cinquième étape : l’extension du bâton de Moïse

Dieu ordonne à Moïse d’étendre sa main sur l’Égypte afin que les sauterelles montent sur le pays (Exode 10.12).

Moïse étend son bâton.

Le récit précise que l’Éternel fait souffler un vent d’est sur le pays pendant tout ce jour et toute la nuit.

Au matin, le vent apporte les sauterelles (Exode 10.13).

Cette précision permet d’établir une succession temporelle explicite.

Le vent souffle pendant une journée et une nuit.

Les sauterelles arrivent le lendemain matin.

Le texte associe ainsi le geste de Moïse, l’action du vent et l’accomplissement de la parole divine.

6.7. Sixième étape : l’invasion du territoire égyptien

Les sauterelles envahissent l’Égypte et se répandent sur tout le territoire (Exode 10.14).

Le récit insiste sur le caractère exceptionnel de leur nombre.

Elles couvrent la surface du pays au point de l’obscurcir.

Elles dévorent les plantes et les fruits des arbres que la grêle avait épargnés.

Exode 10.15 affirme qu’il ne resta aucune verdure sur les arbres ni parmi les plantes des champs.

Cette description souligne l’ampleur de la catastrophe.

Cependant, le texte ne précise pas combien de temps les sauterelles demeurent dans le pays avant la réaction de Pharaon.

Il ne permet donc pas d’établir une durée exacte de l’invasion.

6.8. Septième étape : la confession de Pharaon

Face à la catastrophe, Pharaon fait appeler rapidement Moïse et Aaron (Exode 10.16).

Il reconnaît avoir péché contre l’Éternel et contre ses représentants.

Il demande pardon et sollicite une nouvelle intercession.

Sa demande porte particulièrement sur la disparition du fléau.

Cette réaction révèle que l’invasion a produit un effet immédiat sur le souverain.

Cependant, le récit ne présente pas encore cette confession comme une repentance durable.

La suite montrera que Pharaon maintient son refus après la disparition des sauterelles.

6.9. Huitième étape : l’intercession de Moïse

Moïse quitte la présence de Pharaon et adresse une prière à l’Éternel (Exode 10.18).

Le texte ne rapporte pas les paroles exactes de cette intercession.

Il en présente directement le résultat.

Dieu fait souffler un vent d’ouest extrêmement fort qui emporte les sauterelles vers la mer.

L’intervention divine met ainsi fin à la catastrophe.

Cette disparition répond à la demande formulée par Pharaon.

Elle confirme également que Dieu demeure souverain sur le commencement et la cessation du jugement.

6.10. Neuvième étape : la disparition des sauterelles

Exode 10.19 affirme qu’il ne resta pas une seule sauterelle dans toute l’étendue de l’Égypte.

Cette précision souligne le caractère complet de la disparition du fléau.

L’invasion avait été exceptionnelle par son ampleur.

Sa cessation est présentée comme tout aussi remarquable.

Le texte ne précise pas combien de temps fut nécessaire pour que le vent emporte l’ensemble des insectes.

Il insiste sur le résultat final.

La catastrophe cesse entièrement à la suite de l’intervention divine.

6.11. Dixième étape : le nouvel endurcissement de Pharaon

Le récit se termine par une nouvelle affirmation concernant l’endurcissement du cœur de Pharaon.

Exode 10.20 précise que l’Éternel endurcit le cœur du souverain, qui ne laissa pas partir les Israélites.

Cette conclusion reprend le thème présent dès l’introduction du passage.

Malgré l’avertissement, la catastrophe, la confession et l’intercession, Pharaon refuse toujours d’obéir.

La huitième plaie s’achève donc sans libération du peuple.

Elle prépare directement la neuvième plaie, celle des ténèbres.

6.12. Tableau chronologique des événements

ÉTAPE	RÉFÉRENCE BIBLIQUE	ÉVÉNEMENT	INDICATION TEMPORELLE
1	Exode 10.1-2	Dieu ordonne à Moïse de retourner auprès de Pharaon	Non précisée
2	Exode 10.3-6	Moïse annonce l’invasion des sauterelles	Fléau annoncé pour le lendemain
3	Exode 10.7	Les serviteurs de Pharaon demandent la libération d’Israël	Non précisée
4	Exode 10.8-11	Pharaon propose de laisser partir seulement les hommes	Avant l’arrivée des sauterelles
5	Exode 10.12-13	Moïse étend son bâton ; le vent d’est souffle	Pendant le jour et la nuit
6	Exode 10.13-15	Les sauterelles envahissent l’Égypte	Arrivée au matin
7	Exode 10.16-17	Pharaon reconnaît sa faute et demande pardon	Après le début de l’invasion
8	Exode 10.18	Moïse intercède auprès de Dieu	Après la demande de Pharaon
9	Exode 10.19	Le vent d’ouest emporte les sauterelles	Durée non précisée
10	Exode 10.20	Pharaon refuse encore de libérer Israël	Après la disparition du fléau

6.13. Les limites de la reconstitution chronologique

Le récit fournit plusieurs indications permettant de comprendre l’ordre des événements.

L’invasion est annoncée pour le lendemain.

Le vent d’est souffle pendant une journée et une nuit.

Les sauterelles arrivent au matin.

Cependant, plusieurs durées demeurent inconnues.

Le texte ne précise pas le nombre d’heures séparant l’avertissement de l’intervention des conseillers.

Il ne donne pas non plus la durée exacte de la présence des sauterelles.

Enfin, il ne précise pas l’intervalle séparant leur disparition de l’annonce de la neuvième plaie.

Il serait donc excessif de proposer un calendrier détaillé présentant chaque étape comme historiquement datée.

La chronologie certaine concerne principalement la succession des événements rapportés.

Toute reconstruction plus précise doit être identifiée comme une hypothèse.

6.14. La structure littéraire du passage

Exode 10.1-20 possède une organisation qui met en valeur la souveraineté divine et l’endurcissement de Pharaon.

Le récit commence par une déclaration concernant l’endurcissement du cœur du souverain.

Il se termine par une affirmation comparable.

Entre ces deux éléments se développent l’avertissement, la négociation, le jugement et l’intercession.

Cette organisation peut être résumée de la manière suivante :

PARTIE	RÉFÉRENCE BIBLIQUE	FONCTION NARRATIVE
Introduction	Exode 10.1-2	Finalité divine des signes
Avertissement	Exode 10.3-6	Annonce du jugement
Réaction politique	Exode 10.7-11	Intervention des conseillers et compromis refusé
Accomplissement	Exode 10.12-15	Arrivée et destruction provoquée par les sauterelles
Confession	Exode 10.16-17	Reconnaissance momentanée de la faute
Intercession	Exode 10.18-19	Disparition du fléau
Conclusion	Exode 10.20	Persistance de l’endurcissement

Cette structure met en évidence le contraste entre l’efficacité de la parole divine et l’inefficacité des concessions de Pharaon.

Dieu annonce et accomplit.

Pharaon reconnaît momentanément sa faute, mais refuse toujours d’obéir.

6.15. Conclusion de l’annexe

L’étude chronologique d’Exode 10.1-20 révèle un récit organisé autour d’une succession cohérente d’événements.

L’avertissement précède le jugement.

La catastrophe provoque une confession de Pharaon.

L’intercession de Moïse conduit à la disparition des sauterelles.

Cependant, le souverain demeure endurci et refuse encore de libérer Israël.

Les indications temporelles permettent d’établir l’ordre des événements, mais non leur durée totale avec certitude.

La structure littéraire souligne ainsi la souveraineté de Dieu, la responsabilité de Pharaon et la progression des jugements vers la délivrance finale.

La huitième plaie constitue une étape décisive dans cette confrontation, puisqu’elle achève la destruction de la végétation épargnée par la grêle et prépare les deux derniers jugements.

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX211 - Les dix plaies d’Égypte : progression des jugements et place de la huitième plaie https://schilo.org/anx211-les-dix-plaies-degypte-progression-des-jugements-et-place-de-la-huitieme-plaie/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX213 - La huitième plaie et les phénomènes naturels : les invasions de criquets pèlerins dans le Proche-Orient https://schilo.org/anx213-la-huitieme-plaie-et-les-phenomenes-naturels-les-invasions-de-criquets-pelerins-dans-le-proche-orient/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx212-la-huitieme-plaie-chronologie-des-evenements-et-analyse-dexode-10-1-20/, exportée le 09/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.